

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Communautaire de Caraquet Inc.		Date d'inspection Le 11 juin 2026	
Nom de l'établissement Garderie communautaire de Caraquet Inc.		Numéro de permis 2024126	
Adresse 2930 rue Morais Bas-Caraquet NB E1W 6A8		Numéro de téléphone (506) 727-7983	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 57	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : k) les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	24(1)(k)	30 juin 2026	
Commentaires: • <input type="checkbox"/> La pratique du mois dernier n'a pas été effectuée. Une entente a été conclue avec la direction pour qu'un exercice d'évacuation soit mené dès demain. Un courriel de confirmation sera envoyé.			

Commentaires généraux
<p>La visite de l'établissement a été effectuée en matinée, dans le cadre d'une inspection de surveillance. Lors de la visite, le ratio réglementaire était respecté.</p> <p>- <input type="checkbox"/> Discussion avec la directrice afin de bien comprendre les rassemblements, envoie le mémo ratio.</p> <p>À la suite de vérification de 5 dossiers, des employés contiennent les vérifications et les documentations requises.</p> <p>Tous les dossiers et documents administratifs exigés sont maintenus sur les lieux de l'établissement a été faite conformément à la réglementation.</p> <p>- <input type="checkbox"/> Les pratiques de feu ne sont pas complétées pour le mois de mai.</p> <p>La tenue des fiches d'administration des médicaments est conforme et bien documentée.</p> <p>• <input type="checkbox"/> Les médicaments administrés en cas de choc anaphylactique (ex. : EpiPen) ne sont pas rangés sous clé, mais sont placés dans un endroit facilement accessible pour le personnel, tout en demeurant hors de la portée des enfants.</p> <p>Un registre des incidents mineurs est tenu à jour. Les parents sont informés des incidents et signent le registre pour confirmer la communication.</p> <p>À mon arrivée les éducatrices font le changement de couche pour les nourrissons. Les 3 ans prennent leur collation dans la boîte à dîner et les 4 ans vont à la salle de bain en premier et par la suite prennent leur collation.</p>

original signé par
Sylvie Richardson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 11 juin 2026

Date

original signé par
Annie Blanchard

Le 11 juin 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"